



**JANVIER 2022**

**RAPPORT SUR LES  
DROITS DE VOTE AUX  
ASSEMBLÉES GÉNÉRALES  
AU COURS DE L'EXERCICE  
2021**

# CRITÈRES DÉTERMINANTS L'EXERCICE DES VOTES

Groupama AM exerce actuellement les droits de vote pour les positions en actions cotées des OPC/Mandats :

- Votes exercés, **selon la politique de vote interne**, pour les pays européens « développés » au sens de MSCI (Autriche, Belgique, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Espagne, Suisse, Royaume-Uni, Danemark, Norvège, Suède), soit 17 pays.
- Votes automatiques, **selon la Politique de vote ISS**, pour la zone Amérique du Nord (Etats Unis et Canada)

Conformément à la Politique de vote interne, Groupama AM définit son périmètre de vote à ses principales positions : montant global de détention par émetteurs **supérieur à 2 millions d'euros**, à l'exception des émetteurs investis dans les **fonds labellisés ISR**, pour lesquels un vote sera exercé, quel que soit le montant global détenu.

Cela explique la différence entre le taux d'actions pour lesquels Groupama AM a effectivement exercé les droits de vote comparativement au taux d'actions pour lesquels Groupama AM dispose des droits de vote.

	Périmètre actions pour lesquelles Groupama AM détient les droits de vote (A)	Périmètre actions pour lesquelles la politique de vote de Groupama AM est appliquée (B)	Périmètre actions pour lesquelles Groupama AM a effectivement exercé les droits de vote (C)	Ratio des votes exercés sur le périmètre défini par la politique de vote par rapport aux droits de vote détenus (B/A)	Ratio des votes exercés réellement par rapport au périmètre défini par la politique de vote (C/B)	Ratio des votes réellement exercés par rapport aux actions dont les droits de vote étaient détenus (C/A)
Nombre de sociétés investies	767	403	393	53%	98%	51%
dont sociétés françaises	87	57	57	66%	100%	66%
dont sociétés hors France	680	346	336	51%	97%	49%

Source Groupama AM

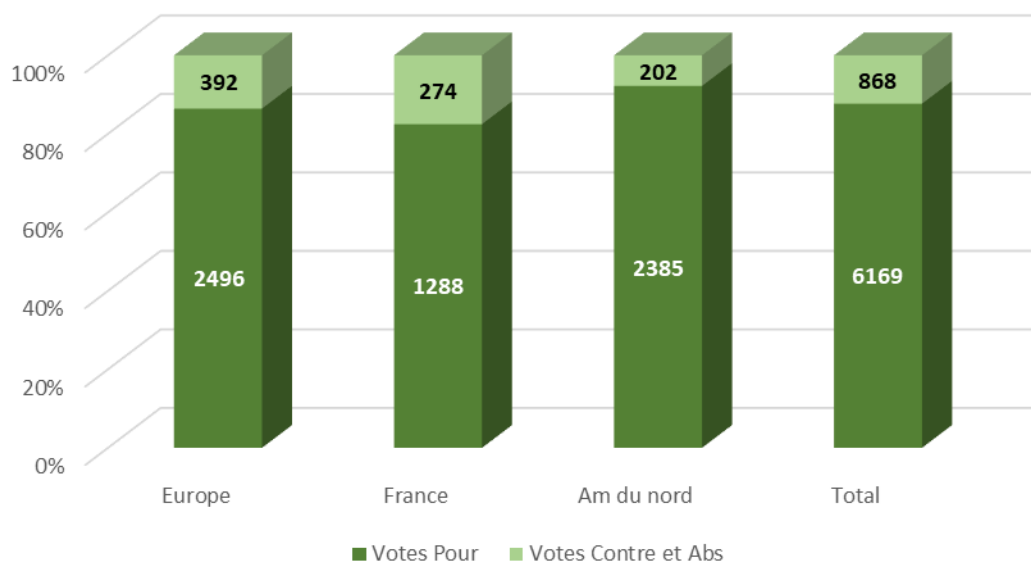
En 2021, Groupama AM a réellement exercé ses votes sur 51% des actions dont elle disposait les droits de vote cependant elle a exercé réellement ses droits de vote sur 98% des actions dont le périmètre est défini par la politique de vote.





# UNE POLITIQUE DE VOTE ACTIVE ET ENGAGÉE

Récapitulatif des votes



En 2021 Groupama Asset Management a voté sur 441 assemblées soit un total de 7037 résolutions

- En France : Au cours de 56 assemblées sur 67, Groupama Asset Management a voté « NON » à au moins une résolution, soit 83,6%
- En Europe (hors France) : Au cours de 139 assemblées sur 190, Groupama Asset Management a voté « NON » à au moins une résolution, soit 73,1%
- Zone Amérique du Nord: Au cours de 88 sur assemblées sur 184, Groupama Asset Management a voté « NON » à au moins une résolution, soit 47,8%

# UNE POLITIQUE DE VOTE ACTIVE ET ENGAGÉE

	Total Résolutions Approuvées		Total Résolutions rejetées/abs/autres		Total Résolutions	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
<b>Actionnariat salarié</b>	80	100%	-	0%	80	1,14%
<b>Dispositifs Anti-OPA et Opérations Financières/Fusions</b>	616	79%	160	21%	776	11,03%
<b>Formalités et autres motifs</b>	1 370	90%	150	10%	1 520	21,60%
<b>Nomination/Jetons de Présence des Membres du CA ou de Surveillance</b>	3 201	94%	213	6%	3 414	48,51%
<b>Rémunérations des Dirigeants et des Salariés (hors Actionnariat salarié)</b>	699	74%	246	26%	945	13,43%
<b>Résolutions externes (non agréées par le Conseil)</b>	196	65%	106	35%	302	4,29%
<b>Total</b>	<b>6 162</b>	<b>88%</b>	<b>875</b>	<b>12%</b>	<b>7 037</b>	<b>100,00%</b>

Source Groupama AM

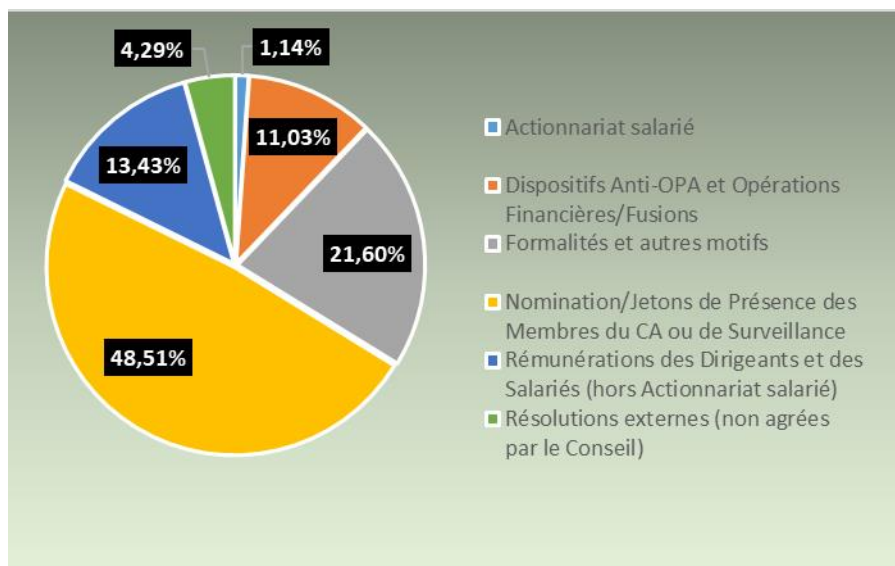
Groupama Asset Management attache une importance particulière à la politique de rémunération des dirigeants:

- 26% des résolutions sur ce thème ont été rejetées car non conformes à notre politique.
- Groupama AM demande à ce que les rémunérations variables des dirigeants intègrent systématiquement les critères extra-financiers. Ceux-ci doivent être cohérents avec les objectifs stratégiques et répondre aux spécificités de chaque secteur. Par exemple, pour les entreprises relevant des secteurs à fort impact environnemental il s'agira d'un objectif climatique ou environnemental pertinent pour le secteur donné.

# RÉPARTITION GRAPHIQUE DES VOTES PAR CATÉGORIE DE RÉOLUTION

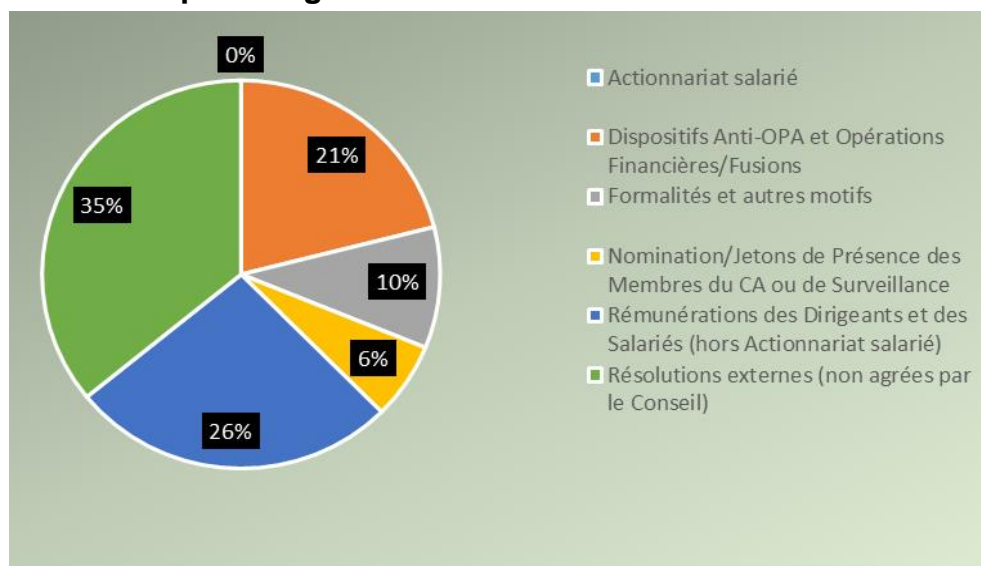
(CATÉGORIES DÉFINIES PAR L'AFG)

Répartition des votes par catégorie de résolution



Source Groupama AM

Répartition des votes « non » ou « Abstention » par catégorie



Source Groupama AM

# AVERTISSEMENT

- › Ce document est conçu exclusivement à des fins d'information.
- › Groupama Asset Management et ses filiales déclinent toute responsabilité en cas d'altération, déformation ou falsification dont ce document pourrait faire l'objet.
- › Toute modification, utilisation ou diffusion non autorisée, en tout ou partie de quelque manière que ce soit est interdite.
- › Les informations contenues dans cette publication sont basées sur des sources que nous considérons fiables, mais nous ne garantissons pas qu'elles soient exactes, complètes, valides ou à propos.
- › Edité par Groupama Asset Management - Siège social : 25, rue de la Ville l'Evêque, 75008 Paris - Site web : [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com)



**Groupama**  
ASSET MANAGEMENT

Siège social : 25, rue de la Ville l'Evêque  
75008 Paris

Tél.: 01.44.56.76.76

Société de gestion de portefeuille

Agrément GP93-02 du 05/01/93

Société Anonyme au capital de 1 878 910 euros

389 522 RCS Paris

Siret 389 522 152 00 047 – APE 6630Z

[www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com)